

Lyon, le 12 janvier 2023

Objet : Conseil de promotion des contrôleurs stagiaires

Les élus **CFDT-CFTC** souhaitent limiter, pour plus de clarté, leurs propos liminaires aux sujets et revendications propres à la scolarité des Contrôleurs Stagiaires de Clermont-Ferrand, Lyon et Noisy-le-Grand.

La délégation **CFDT-CFTC** tient à saluer la bienveillance et la disponibilité des équipes administratives et pédagogiques vis-à-vis des contrôleurs stagiaires. Certains formateurs ont en effet pu donner des cours supplémentaires à des stagiaires malades sur des périodes relativement importantes, car certains cours de soutien se sont révélés insuffisants pour pallier le retard sur des notions difficiles.

Cela étant, des problématiques matérielles et pédagogiques perdurent sur cette scolarité 2022/2023, pour lesquelles, l'intervention du siège de l'ENFIP est sollicitée :

CASIERS SUR L'ENFIP LYON :

Il manque une centaine de casiers environ sur l'ENFIP Lyon pour que tous les stagiaires en soient dotés et il est impératif d'anticiper leur achat pour la promotion de l'année prochaine qui sera aussi importante que celle de cette année. Le problème, sur Lyon, ne pouvant être justifié à un simple manque de place, il est possible qu'il soit d'ordre financier. Aussi, nous tenons à solliciter le siège de l'ENFIP pour garantir qu'enfin, tous les stagiaires pourront disposer de casiers dès la rentrée d'octobre 2023 sur Lyon comme dans les autres ENFIP.

LOGEMENT (promotion 2023/2024) :

La délégation **CFDT-CFTC** souhaite que soit anticipée pour l'année prochaine les contacts avec les bailleurs pour que tous les stagiaires se voient proposer un logement à un tarif décent car la promotion de l'année prochaine sera aussi importante. Or, pour la promotion actuelle, des difficultés ont été rencontrées pour que tous les stagiaires bénéficient de propositions de la part des écoles. Il est indispensable que tous les logements soient par ailleurs :

- pourvus d'une connexion internet,
- que leur état de propreté et de fonctionnement (plomberie, électricité...) soit vérifié préalablement,
- et qu'un tarif uniforme soit mis en place par type de logement.

SCOLARITÉ

Les élus **Cfdt-CFTC** revendiquent pour l'ensemble des stagiaires la mise à disposition des sujets de l'année précédente et de leurs corrections avant de passer leurs épreuves et quizz. Nous avons en effet constaté de véritables situations d'injustice de traitement différencié entre les stagiaires qui disposent des sujets et corrections des années précédentes et les autres stagiaires. L'ensemble des stagiaires souhaitent également des corrections circonstanciées et détaillées des quizz et épreuves.

La densité des cours sur la partie socle est toujours durement ressentie par les stagiaires. Il ne faut oublier que l'ENFIP dispense une formation initiale pour adultes : elle doit donc adapter son cycle de formation à cette contrainte.

A ce titre, les élus **Cfdt-CFTC** vous demande d'engager une réflexion sur la durée de la formation théorique : rallonger la période de formation théorique rendrait celle-ci plus facile à intégrer pour les élèves :

- Les stagiaires souhaitent en effet plus d'heures pour l'apprentissage de la comptabilité.
- Les stagiaires demandent que, seules les mêmes matières du le matin et de l'après-midi d'une même journée apparaissent plus dans l'emploi du temps, car dans ce cas, ils n'ont pas la possibilité d'assimiler toutes les nouvelles notions, et cela devient pénalisant pour ceux qui ont un tel emploi du temps.
- Pourquoi y a-t-il eu des contrôles le lundi sur des éléments de cours vu le vendredi d'avant, malgré une information contraire?
- Pourquoi, le quizz en droit des affaires ne semble pas avoir intégré tous les éléments dispensés en formation (réforme 2022). Comment sont contrôlées les propositions de sujets d'épreuves ?
- Pourquoi certains cours, relativement plus accessibles pour l'ensemble des stagiaires comme « les relations à l'utilisateur » ou « comment se présenter devant son chef » font l'objet de cours en présentiel, alors que d'autres qui nécessiteraient le soutien d'un formateur et la dynamique de groupe sont en distanciel ou autonomie (pour ne citer que les cours sur les privilèges ou les cours de droit) ?
- Serait-il possible d'indiquer à l'ensemble des stagiaires la finalité du PIX alors qu'ils ne disposent pas des versions de logiciels leur permettant d'effectuer le parcours demandé (par exemple, ils ne peuvent pas créer un tableau, puisque cela n'est pas possible en version open-office) ?
- Les temps d'apprentissage sont trop courts - 3 notions importantes ont été vues 1 semaine avant l'épreuve ce qui est inacceptable pour intégrer les notions correctement et procéder aux révisions
- Concernant le 4+1 : le +1 est perçu comme une garderie. Les modules et durées du +1 sont sous-évalués. Ils doivent être revus pour permettre d'intégrer les notions. Toujours à propos du 4+1 sans lieu dédié : pour pallier au manque de connexion internet dans les résidences, les stagiaires viennent dans les locaux de l'Enfip. Cette année il y a de la place, mais la situation pour l'an prochain est inquiétante.
- Les visios en amphi sont inaudibles et insatisfaisantes au niveau technique. Nous comprenons que les locaux ne peuvent accueillir l'ensemble des stagiaires mais les externes signalent un manque de présentation sur le fonctionnement de WEB MAIL.
- La présentation de ODYSSEE et ULYSSE est trop rapide pour les externes.
- Les Externes sont souvent perdus par rapport aux internes face au manque de vulgarisation.

Enfin, les stagiaires demandent des souris d'autant plus que certains pavés numériques ont des problèmes de fonctionnement.

VIE QUOTIDIENNE

Les élus **CFDT-CFTC** demandent également à avoir en plus du vendredi après-midi, le lundi matin libéré afin de permettre d'avoir plus de temps en famille le week-end et de ne pas générer de stress pour les retours du dimanche.

Les stagiaires ont le sentiment d'une infantilisation. Par exemple, à Clermont, une évaluation de 10mn a été programmée un vendredi matin uniquement pour s'aligner avec les 2 autres établissements. De même, les HMI sont systématiquement encadrées, alors que les stagiaires sont libres d'y assister ou pas.

Les stagiaires continuent de demander à avoir accès à un photocopieur imprimante en libre-service même avec une participation financière. En effet, de nombreux documents sont demandés par l'administration ou par des tiers nécessitant des impressions.

De plus, comme il n'est pas possible de rattacher une imprimante au portable de l'ENFIP, il faut passer par une clé USB ou un mail envoyé sur le PC perso afin d'accéder à une impression.

Les stagiaires souhaitent pouvoir avoir la possibilité d'accéder à un support papier. Il ne s'agit pas d'une distribution à tous en papier mais de pouvoir en bénéficier au cas par cas. Ils souhaitent que les schémas présentés en diaporama soient, en revanche, systématiquement distribués sous format papier.

ADMINISTRATIF

Les élus **CFDT-CFTC** demandent une meilleure revalorisation ou une adaptation des indemnités de scolarité. En effet, les stagiaires dont la résidence personnelle pour les externes ou administrative pour les internes se situe dans le département de l'école, ne perçoivent que l'indemnisation de base (soit 9,40€/jour). Or, lorsqu'ils arrivent en stage dans leur département d'affectation, leurs charges se multiplient sans aucune prise en charge... Cette indemnité n'a pas été réévaluée depuis 2006 alors que les coûts de logement ont explosé sur les trois sites.

Il serait également dans l'intérêt des stagiaires et de leur vie personnelle que toutes les directions respectent la date limite des affectations locales et que les mêmes modes de réponse s'appliquent pour les stagiaires afin de ne pas perturber la scolarité durant une semaine. Il est également demandé les raisons de la modification de certaines affectations (des stagiaires ont reçu une première affectation par mail, puis dans un second message, il leur a été indiqué une modification de leur affectation locale).

L'emploi du temps est actuellement connu sur 2 semaine. Les élus **CFDT-CFTC** demandent qu'il soit donné sur une plus longue période.

Par ailleurs, nous souhaitons connaître le nombre de stagiaires démissionnaires par école et pour la totalité de la promotion 2022/2023 (Quel est le nombre d'externes réintégrés en catégorie C et le département de réintégration ainsi que le nombre d'externes ayant également démissionnés ?).

Les élus de la **CFDT-CFTC** vous remercient par avance de votre écoute et les réponses que vous ne manquerez pas d'apporter.

Les élus **CFDT-CFTC** Finances publiques au conseil de promotion des contrôleurs stagiaires :
Christelle Desruelle (Titulaire) et Sébastien Borg (Suppléant)